



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

61 | 2009

Entre rection et incidence : des constructions verbales atypiques ?

Présentation

Mathieu Avanzi et Julie Glikman



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/1325>

DOI : [10.4000/linx.1325](https://doi.org/10.4000/linx.1325)

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2009

Pagination : 7-11

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Mathieu Avanzi et Julie Glikman, « Présentation », *Linx* [En ligne], 61 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1325> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.1325>

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

Présentation

Mathieu Avanzi, Université de Neuchâtel

Julie Glikman, Lattice, ENS & CNRS /

Modyco, Université Paris Ouest Nanterre & CNRS

Ce numéro est consacré à l'étude d'une classe de verbes du français que l'on nomme « verbes recteurs faibles » (Blanche-Benveniste 1989 ; Blanche-Benveniste & Willems 2007), « clauses parenthétiques réduites » (Schneider 2007), « verbes épistémiques » (Thompson & Mulac 1991 ; Jayez & Rossari 2004), « verbes incidents » (Marandin 1999 ; Delais-Roussarie 2005, 2008), ou encore « verbes parenthétiques » (Urmson 1952 ; Dehé 2009). Les éléments qui sont soulignés dans les énoncés ci-dessous donnent des illustrations du type de verbe dont il est question :

- (1) *je pense qu'il fera beau demain.*
- (2) *je crois sa mère a déménagé.*
- (3) *c'était un beau colloque je trouve.*
- (4) *ils sont sortis hier il me semble en discothèque.*

Les items à l'étude partagent la propriété d'être mobiles : ils peuvent occuper différentes positions dans la phrase où ils apparaissent. En position initiale, suivi de *qu-* (1) ou non (2)¹, en position finale (3) ou médiane, *i.e.* entre deux constituants syntaxiques appartenant au même noyau prédicatif (4). On peut également les supprimer sans

¹ Dans les conversations anglo-saxonnes, l'omission de *that* « est la norme » signalent Biber *et al.* (1999, p. 681). En français, l'alternance (/qu-/ ; Ø) est attestée dès l'ancien français (Glikman 2008). Si elle demeure plutôt rare dans l'Hexagone (Blanche-Benveniste & Willems 2007 ; Schneider 2007 ; Avanzi ici-même), elle est en revanche bien plus systématique dans les variétés de français d'outre-mer, *cf.* Wiesmath (2002) et Avanzi (2012) sur ce point.

altérer la grammaticalité de l'énoncé. Au-delà de ces deux caractéristiques formelles, les avis divergent quant aux autres critères qui incitent à faire de ces verbes une classe particulière.

D'un point de vue syntaxique, le problème est de savoir quel statut accorder à l'élément phrastique auquel s'adjoint la construction verbale soulignée. S'agit-il d'une complétive quand il est introduit par *que* et que le verbe en question est en position initiale, comme cela a été affirmé par de nombreux grammairiens (Grévisse & Goosse 2011 ; Le Goffic 1993 ; Riegel *et al.* 2009) ? Cette analyse est-elle toujours valide si le complémenteur est manquant ? Qu'en est-il lorsque la construction verbale n'est pas en position initiale ? En deux mots, peut-on donner une description unifiée qui rende compte de la syntaxe de ces verbes de façon satisfaisante ? Blanche-Benveniste (1989), puis Andersen (1997) et Apothéloz (2003), ont proposé des éléments pour faire avancer la réflexion sur cette question. Selon ces auteurs, les verbes recteurs faibles ne pourraient pas régir des compléments au même titre que des verbes recteurs de plein exercice, ce qui se manifesterait par des invraisemblances du type :

- (5) ??je le pense, qu'il fera beau demain.

Cette différence de fonctionnement syntaxique aurait son corrélat au plan sémantico-pragmatique, en ce qu'elle permettrait de rendre compte de la distinction entre « croire verbe de croyance » et « croire verbe d'opinion ». Cette position a été contestée par Schneider (2007, p. 194), qui voit dans le test de la pronominalisation une opération délicate, peu fiable. À l'appui des observations de ce dernier, Gachet (ici-même) signale l'existence de clauses verbales contenant des pronoms accolés à un verbe sémantiquement faible :

- (6) Un bonheur conscient est, *je le crois*, chose rare. (Havet < Frantext)
(7) Cette opinion aussi, *je le pense*, n'est pas partagée par tous les historiens. (Le Monde)

La question de fond demeure en définitive celle de savoir quel statut référentiel assigner à ces pronoms. S'agit-il de pronoms pleins (ce qui confirmerait l'hypothèse que ces verbes régissent bien des compléments) ? Ne s'agirait-il pas plutôt de traces liées à une hypercorrection (il semblerait qu'on ne les trouve que dans des genres très codifiés, voire formels) ? Ou alors ne serait-il pas préférable de dire que l'on a ici affaire à des pronoms référentiellement flous, comme c'était le cas dans les énoncés de l'ancien français, où c'est le démonstratif « ce » accompagnait quasi-systématiquement les verbes parenthétiques en position médiane ou finale (Glikman 2009 et ici-même)² ?

- (8) Si toutesfois j'avois à choisir, ce seroit, *ce croy-je*, plustost à cheval que dans un lict, hors de ma maison et esloigné des miens. (Montaigne < Frantext)

² La mise au jour de tournures du type « moi ce que je trouve, c'est que déjà il n'y a pas d'équipe pédagogique » a amené Blanche-Benveniste & Willems (2007) (à qui cet exemple est emprunté) à conclure que le lien syntaxique se maintenait entre le verbe faible et la construction verbale qui le suit, donc à nuancer la position adoptée par Blanche-Benveniste (1989).

Régler le problème du statut syntaxique des verbes à l'étude est une opération importante en regard de l'analyse pragmatique, et devrait aider à désambigüiser entre les occurrences de marqueur de discours et les verbes de plein exercice (Bolly ici-même).

Par ailleurs, il n'existe pas, à ce jour, d'études spécifiques sur la prosodie des verbes en incises du français. Les spécialistes de l'intonation du français qui s'y sont intéressés ont surtout entrepris de décrire leur fonctionnement lorsqu'ils traitaient des parenthèses au sens large (Delais-Roussarie 2005, 2008), ou à l'occasion de travaux consacrés à l'extraposition médiane et finale dans les énoncés du français (Delattre 1965 ; Wunderli 1987). Les conclusions de ces études, reposant majoritairement sur l'analyse de phrases lues, sont-elles transposables aux énoncés oraux ? Les verbes en incise sont-ils toujours accompagnés par un contour mélodique « parenthétique », qui serait facilement identifiable en langue ? Le travail de Gachet & Avanzi (2011) a permis d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions, mais il en laisse d'autres en suspens, parmi lesquelles : le statut syntaxique du verbe (incident vs recteur) est-il marqué par une prosodie spécifique ? Dans les contextes où le relateur est absent, un patron prosodique particulier est-il requis pour marquer la connexion entre les deux constructions verbales ?

Les articles contenus dans cet ouvrage constituent le prolongement d'une journée d'étude organisée le 26 mars 2010 sous l'égide du laboratoire MoDyCo. Lors de cette journée, nous avons souhaité réunir des chercheurs travaillant dans des cadres théoriques distincts en vue de discuter des problèmes que posent de tels verbes dans les modélisations actuelles, et des solutions que chacun tente d'y apporter. Principalement centrées sur l'étude du français, les contributions réunies dans ce numéro se focalisent sur les caractéristiques syntaxiques, sémantico-pragmatiques et/ou prosodiques des verbes soulignés dans les exemples (1)-(4) et de leurs formes apparentées.

La question du statut syntaxique, si elle est en outre plus ou moins évoquée dans l'ensemble des contributions, est plus spécifiquement étudiée dans la contribution de F. Gachet, de D. Van Raemdonck et de S. Kahane & P. Pietrandrea. Alors que F. Gachet et de D. van Raemdonck plaident dans leurs contributions en faveur d'une réhabilitation des verbes faibles comme véritables verbes recteurs, montrant que le fonctionnement n'est pas aussi atypique qu'on aurait pu le croire, S. Kahane & de P. Pietrandrea arguent en revanche pour une analyse macro-syntaxique, faisant des verbes faibles des unités illocutoires associées n'entretenant pas de relation de rection avec la construction syntaxique à laquelle ils s'accolent. Toujours dans une perspective syntaxique, J. Glikman étudie le statut de quelques verbes faibles en ancien français, en s'interrogeant plus particulièrement sur la question du pronom dans les constructions incises, et de son interprétation possible comme preuve de rection ou, au contraire, d'autonomie. S. Schneider s'inscrit également dans une approche diachronique, et montre que les clauses parenthétiques réduites extraites de lettres datant des 17^e et 18^e siècles avaient déjà les caractéristiques pragmatiques et syntaxiques qu'on leur connaît aujourd'hui. Dans la même lignée, la contribution de C. Bolly se sert de l'approche diachronique pour réinterroger et comprendre le statut des constructions comme « tu vois » en français moderne, et montrer ainsi les limites de l'approche en termes de grammaticalisation en vue d'expliquer leur rôle dans la structuration informationnelle

du discours. Enfin, la contribution de M. Avanzi présente quelques-unes des hypothèses couramment mentionnées dans la littérature sur la prosodie des verbes faibles, et les discute à la lumière de données de français non préparé non lu.

Regroupant des approches complémentaires qui s'inscrivent dans des cadres théoriques diversifiés, ce volume thématique permet d'apporter un éclairage nouveau sur la question des verbes parenthétiques en français.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDERSEN, H. L. (1997), *Propositions parenthétiques et subordination en français parlé*, Thèse de doctorat, Université de Copenhague.
- APOTHÉLOZ, D. (2003), « La rection dite 'faible': grammaticalisation ou différentiel de grammaticalité ? », *Verbum*, n°25/3, pp. 241-262.
- AVANZI, M. (2012, sous presse), *L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, Bruxelles, Peter Lang.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1989), « Constructions verbales 'en incise' et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé*, n°9, pp. 53-73.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & WILLEMS, D. (2007), « Un nouveau regard sur les verbes faibles », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, n°102/1, pp. 217-254.
- DELAIS-ROUSSARIE, E. (2005), « Vers une grammaire prosodique formelle : le cas des incidentes en français », in *Actes électroniques de la conférence Interface Discours et Prosodie 05*, Université de Provence.
- DELAIS-ROUSSARIE, E. (2008), « Prosodie incidente et structure prosodique », *Verbum*, n°30/1, pp. 37-52.
- DEHÉ, N. (2009), « Clausal parentheticals, intonational phrasing, and prosodic theory », *Journal of Linguistics*, n°45/3, pp. 569-615.
- DELATTRE, P. (1965), « Les dix Intonations de base du français ». *The French Review*, n°40/1, pp. 1-14.
- GACHET, F. & AVANZI, M. (2011), « Description prosodique des 'recteurs faibles en incise' », in Yoo, H. & Delais-Roussarie, E. (eds), *Proceedings from IDP 2009, Paris, Septembre 2009*, pp. 173-189.
- GLIKMAN, J. (2008), « Les complétives non introduites en ancien français », in Fagard, B., Prévost, S., Combettes, B. & Bertrand, O. (éds), *Evolutions en français. Etudes linguistique diachronique*. Berne, Peter Lang, pp. 105-118.
- GLIKMAN, J. (2009), *Parataxe et subordination en ancien français*, Thèse de doctorat, Universités de Paris Ouest Nanterre et de Postdam.
- GREVISSE, M., & GOOSSE, A. (2011), *Le bon usage*, Bruxelles, Duculot. (15^{ème} édition).

- JAYEZ, J. & ROSSARI, C. (2004), « Parentheticals as conventional implicatures », in Corblin F. & de Swart H. (éds), *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI, pp. 211-229.
- LE GOFFIC, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- MARANDIN, J.-M. (1999), *Grammaire de l'incidence*, manuscrit téléchargeable, <http://www.llf.cnrs.fr/fr/Marandin/>.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-CH. & RIOUL, R. (2009), *Nouvelle grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SCHNEIDER, S. (2007), *Reduced Parenthetical Clauses as Mitigators. A corpus study of spoken French, Italian and Spanish*, Amsterdam, John Benjamins.
- THOMPSON, S. A. & MULAC, A. (1991), « A Quantitative Perspective on the Grammaticization of Epistemic Parentheticals in English » in Traugott, E. & Heine, B. (éds), *Approaches to Grammaticalization*, vol II, *Focus on Types of Grammatical markers*, Amsterdam / Philadelphia, pp. 313-329.
- URMSON, J. O. (1952), « Parenthetical verbs », *Mind*, n°61 (244), pp. 480-496.
- WIESMATH, R. (2002), « Présence et absence du relatif et conjonctif *que* dans le français acadien : tendances contradictoires ? », in Pusch, C. & Raible W. (éds), *Romanistische Korpuslinguistik-Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, pp. 393-408.
- WUNDERLI, P. (1987), *L'intonation des séquences extraposées*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.